



Commission scolaire New Frontiers

214, rue McLeod, Châteauguay (Québec) J6J 2H4

www.nfsb.qc.ca

Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022

Adopté par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers le 22 mai 2018

David C. D'Aoust, président

Rob Buttars, directeur général

La Commission scolaire New Frontiers offre des services éducatifs aux jeunes et aux adultes de la région Sud-Est du Québec, y compris les collectivités autochtones de Kahnawake et d'Akwesasne, grâce à un réseau de dix écoles primaires, deux écoles secondaires et trois centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.

Écoles primaires

École Centennial Park
École primaire Franklin
Institut Gault
École primaire Harmony
École primaire Hemmingford
École primaire Heritage
École primaire Howick
École Mary Gardner
École primaire Ormstown
École St. Willibrord

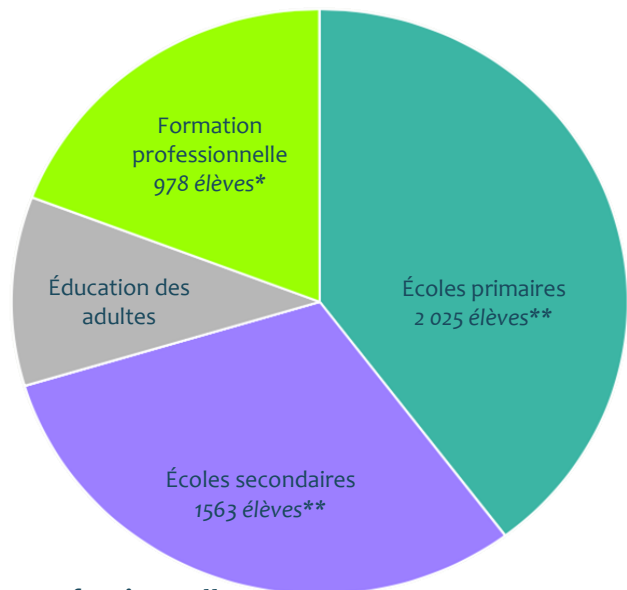
Écoles secondaires

École secondaire régionale Châteauguay Valley
École secondaire régionale Howard S. Billings

Centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle

Centre de formation professionnelle Châteauguay Valley
Centre d'éducation aux adultes et communautaire de Huntingdon
Centre de formation NOVA

Répartition visuelle de notre population étudiante



*Données de 2014-2015
**Données de 2015-2016

La Commission scolaire New Frontiers est reconnue pour ses programmes communautaires qui sont axés sur un concept de centre d'apprentissage communautaire (CAC) à l'échelle de son réseau. Les CAC soutiennent l'ensemble des écoles et des centres de la Commission scolaire dans le cadre d'un éventail de partenariats et d'accords. Ils aident aussi à promouvoir l'apprentissage toute la vie durant. Grâce à un solide programme d'élèves internationaux, la Commission scolaire New Frontiers accueille aussi des élèves étrangers dans les secteurs des jeunes et des adultes.

Programmes

La Commission scolaire New Frontiers a adopté un modèle de programme bilingue au niveau primaire afin de mieux servir ses collectivités. Nos services pédagogiques sont offerts à parts égales, 50 % en français et 50 % en anglais, l'anglais langue d'enseignement étant toutefois dispensé de la maternelle à la 6^e année. Une école primaire qui dessert une population majoritairement francophone (Institut Gault à Valleyfield) fait toutefois exception à la règle; le programme offert dans cette école est donné principalement en anglais.

Au niveau secondaire, bien que l'instruction soit fondée sur le modèle de l'anglais langue maternelle, un programme enrichi est offert *en français langue seconde et en français langue d'enseignement*. D'autres possibilités d'enrichissement sont offertes dans les deux écoles secondaires, au moyen du programme de baccalauréat international à l'école secondaire Howard S. Billings et du programme universel local à l'école secondaire régionale Châteauguay Valley. Afin de promouvoir le bilinguisme et la collaboration interculturelle, un programme Option-études a été mis en œuvre au premier cycle du secondaire, en collaboration avec la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS). Les élèves francophones et anglophones sont ainsi regroupés et passent la moitié de l'année scolaire à l'école Gabrielle-Roy (CSDGS), et l'autre à l'école secondaire Howard S. Billings (CSNF).

Dans le secteur de l'éducation des adultes, les programmes visent à permettre aux élèves d'améliorer leurs compétences en lecture et en écriture, de décrocher leur diplôme d'études secondaires ou de suivre les cours préalables aux programmes de niveau collégial ou de formation professionnelle. Nos centres offrent 17 programmes de formation professionnelle conduisant au diplôme d'études professionnelles du Québec (DEP).

Mesures de soutien aux élèves

Parmi les services complémentaires offerts aux élèves, notons les services de conseillers en orientation, d'orthophonistes, de psychologues, d'un conseiller en éducation spécialisée et d'un agent en réadaptation spécialisé en autisme. Ces professionnels répondent aux besoins à court et à long terme des élèves, des familles et des écoles.

En tant que commission scolaire inclusive, nos élèves ayant des besoins spéciaux sont intégrés aux salles de classe régulières et bénéficient d'un éventail de services externes, comme ceux du CISSMO (CLSC), de l'Association montréalaise pour les aveugles et de l'École orale de Montréal pour les sourds, qui donnent aux élèves des outils et des mesures de soutien pour les aider à apprendre aux côtés de leurs pairs.

Le Département des services pédagogiques offre l'appui et les ressources dont nos écoles ont besoin. Des conseillers en anglais langue maternelle, en mathématiques, en français et en technologie veillent à ce que nos programmes respectent les lignes directrices établies par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

Dans le secteur des adultes, nous offrons le Programme SIS (Services d'intégration spéciaux) aux adultes ayant des besoins spéciaux. Dans le cadre de ce programme, les élèves participent à des activités qui les aideront à devenir plus autonomes dans la collectivité. Le programme Options ou d'intégration socioprofessionnelle est destiné aux élèves qui ont réussi leur secondaire II et fournit des compétences générales et scolaires qui pourraient leur permettre de décrocher un emploi.

Notre déclaration de services

En partenariat avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et conformément à la Politique de la réussite éducative du Ministère, la Commission scolaire New Frontiers fait fond sur la réussite de tous les élèves, dans un milieu scolaire inclusif soutenu par nos collectivités et où nos élèves apprennent à avoir un sens civique, à être créatifs, responsables et respectueux des autres et à participer à la vie sociale, culturelle et économique du Québec.

Notre Plan d'action dresse les grandes lignes des stratégies que nous mettrons en œuvre pour atteindre les objectifs établis dans le Plan d'engagement vers la réussite, tout en reconnaissant nos réalisés et en répondant aux besoins de notre population .

Objectif 1

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.

La Politique de la réussite éducative parle de réussite pour tous les élèves. Certains élèves sont toutefois plus à risque de ne pas réussir leurs études en raison de divers facteurs. Le ministre a donc demandé aux commissions scolaires de réduire l'écart dans les taux de réussite entre certains groupes d'élèves.

Garçons et filles

Source de données :	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Rapport :	Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire selon la durée des études (5 ans, 6 ans et 7 ans), cohortes de 2008 et 2009
Date :	Rapport reçu le 2 mars 2018
Indicateur provincial :	Écarts entre les garçons et les filles Taux de diplomation et de qualification après 7 ans; « 12 ans et moins » et « 13 ans et plus »
Indicateur de la CSNF :	Écarts entre les garçons et les filles Taux de diplomation et de qualification après 7 ans; « 12 ans et moins » et « 13 ans et plus »

GARÇONS ET FILLES	Années de référence	Écart	Écart cible	
Québec (province)	Données de 2015-2016 (cohorte de 2008-2009)		2022	2030
Garçons	75,8 %	8,6 %	6,1 %	5 %
Filles	84,4 %			
Commission scolaire New Frontiers	Données de 2015-2016 (cohorte de 2008-2009)		2022	2030
Garçons	70,3 %	9,9 %	5 % max.	5 % max.
Filles	80,2 %			

Les taux de réussite chez les garçons sont considérablement moindres. Une pratique pédagogique souple aide à aiguïser l'intérêt de tous les élèves en reconnaissant leurs divers intérêts. Il est utile d'adapter le programme d'études, tout en offrant des stratégies valides et variées. Il faut toutefois que les équipes scolaires se réunissent et analysent les données afin d'élaborer des stratégies d'enseignement qui seront efficaces avec les groupes ciblés, ce qui représente un défi.

Élèves ayant des difficultés d'apprentissage et des besoins spéciaux

Source de données :	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Rapport :	Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire selon la durée des études (5 ans, 6 ans et 7 ans), cohortes de 2008 et 2009
Date :	Rapport reçu le 2 mars 2018
Indicateur provincial :	Écarts entre les élèves HDAA et les élèves ordinaires
Indicateur de la CSNF :	Écarts entre les élèves HDAA et les élèves ordinaires

EHDAA	Années de référence	Écart	Écart cible	
Québec (province)	Données de 2015-2016 (cohorte de 2008-2009)		2022	2030
EHDAA	51,8 %	32 %	25,3 %	17 %
Élèves ordinaires	83,8 %			
Commission scolaire New Frontiers	Données de 2015-2016 (cohorte de 2008-2009)		2022	2030
EHDAA	39,3 %	44,7 %	25,3%	17%
Élèves ordinaires	84 %			

EHDAA : Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI)

La proportion d'élèves qui ont besoin d'un appui supplémentaire a augmenté à l'échelle de la province. Un dépistage précoce et des interventions rapides sont essentiels. Les difficultés résident dans les ressources limitées dont on dispose.

Élèves dans les écoles secondaires désignés comme étant « désavantagés »

Source de données :	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Rapport :	Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire selon la durée des études (5 ans, 6 ans et 7 ans), cohortes de 2008 et 2009
Date :	Rapport reçu le 2 mars 2018
Indicateur provincial :	Écarts entre les élèves selon l'indice de défavorisation de l'école fréquentée
Indicateur de la CSNF :	Écarts entre les élèves selon l'indice de défavorisation de l'école fréquentée

ÉCOLES DE MILIEUX DÉFAVORISÉS	Années de référence	Écart	Écart cible	
			2022	2030
Québec (province)	Données de 2015-2016 (cohorte de 2008-2009)		2022	2030
Écoles de milieux défavorisés	70,3 %	7,1 %	6,5 %	0 %
Écoles de milieux intermédiaires	77,4 %			
Commission scolaire New Frontiers	Données de 2015-2016 (cohorte de 2008-2009)		2022	2030
Écoles de milieux défavorisés	72,8 %	6 %	4,5 %	3 %
Écoles de milieux intermédiaires	78,8 %			

Fondé sur l'indice de défavorisation de milieu socio-économique (IMSE) de l'école secondaire publique fréquentée

Milieu défavorisé = IMSE aux rangs déciles 8, 9 ou 10

Écoles de milieux intermédiaires = IMSE aux rangs déciles 4, 5, 6 ou 7

Écoles de milieux favorisés = IMSE aux rangs déciles 1, 2 ou 3 – la CSNF n'a aucune école dans cette catégorie

Il importe de reconnaître l'incidence du milieu socio-économique de l'élève sur son apprentissage en mettant en application des pratiques fondées sur les données probantes qui garantissent des chances égales pour tous les élèves. Il est toutefois difficile d'offrir au personnel une formation sur la mise en œuvre de telles pratiques et de s'assurer d'une compréhension commune des répercussions en raison des ressources et du temps limités dont on dispose à cet effet.

Immigrants de première génération

Source de données :	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Rapport :	Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire selon la durée des études (5 ans, 6 ans et 7 ans), cohortes de 2008 et 2009
Date :	Rapport reçu le 2 mars 2018
Indicateur provincial :	Écarts entre les élèves immigrants de première génération et les autres élèves
Indicateur de la CSNF :	Écarts entre les élèves immigrants de première génération et les autres élèves

IMMIGRANTS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION	Années de référence	Écart	Écart cible	
			2022	2030
Québec (province)	Données de 2014-2015 (cohorte de 2008-2009)		2022	2030
Immigrants de première génération	75 %	3,8 %	3 %	2 %
Immigrants de deuxième génération	84 %	5 %	3 %	2 %
Autres élèves	76 %			
Commission scolaire New Frontiers	Données de 2014-2015 (cohorte de 2008-2009)		2022	2030
*Immigrants de première génération	62,5 %	14,1 %	7,2 %	2 %
**Immigrants de deuxième génération	78,3 %	1,7 %	3 %	2 %
Autres élèves	76,6 %			

* Les élèves immigrants de première génération sont des élèves qui sont nés à l'extérieur du Canada.

**Les élèves immigrants de deuxième génération sont des élèves qui sont nés au Québec et dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada.

La Commission scolaire New Frontiers n'effectue actuellement aucun suivi des élèves immigrants, et ne l'a d'ailleurs jamais fait. La difficulté réside dans l'élaboration d'un outil qui permettra un suivi de ces données à l'avenir.

Objectif 2

D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.

L'entrée au secondaire avec une ou plusieurs années de retard peut avoir une incidence néfaste sur le cheminement scolaire d'un élève, et donc sur sa réussite éducative.

Source de données :	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Rapport :	Indicateurs nationaux – Formation générale des jeunes – Enseignement secondaire, édition 2017 : L'âge des élèves à l'entrée au secondaire
Date :	Rapport reçu le 2 mars 2018

	Années de référence	Cibles	
Québec (province)	Cohorte de 2015-2016	2022	2030
Proportion d'élèves	11,4 %	11,4 %	10 %
Commission scolaire New Frontiers	2015-2016	2022	2030
Proportion d'élèves	4,7 %	6 % max.	5 % max.

Les décisions relatives à la persévérance des élèves, lesquelles décisions sont fondées sur les données probantes, doivent être prises au cas par cas. En tenant compte de la progression des apprentissages, il faut voir l'acquisition des compétences comme un continuum; la mesure de la réussite d'un élève est fonction de sa capacité individuelle. Les Services éducatifs travaillent avec les écoles pour s'assurer que les parents, les élèves et les enseignants font les meilleurs choix possible pour garantir la réussite des élèves. Il importe d'examiner la compréhension qu'a l'ensemble du système de l'incidence de la persévérance scolaire sur les prochaines initiatives éducatives.

Objectif 3

D'ici 2030, porter à 90 % la proportion d'élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme.

Le taux de diplomation et de qualification du Ministère est établi en fonction du taux enregistré sept ans après l'entrée en secondaire I. Les données portent sur les élèves qui étaient inscrits dans une commission scolaire pendant l'année en question. Les élèves qui ont obtenu un diplôme ou une qualification à la fin de la période de sept ans, que ce soit dans le secteur des jeunes, dans le secteur des adultes ou dans le secteur de la formation professionnelle, figurent dans cette statistique.

Source de données :	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Rapport :	Indicateurs nationaux – Formation générale des jeunes – Enseignement secondaire, édition 2017 : L'âge des élèves à l'entrée au secondaire
Date :	Rapport reçu le 2 mars 2018
Indicateur provincial :	Écarts entre les garçons et filles; cohorte de 7 ans
Indicateur de la CSNF :	Écarts entre les garçons et filles; cohorte de 7 ans

	Années de référence	Cibles	
Québec (province)	Cohorte de 2008-2009	2022	2030
Premier diplôme	74,7 %	-	85 %
Premier diplôme ou première qualification	78,8 %	84 %	90 %
Commission scolaire New Frontiers	Cohorte de 2008-2009	2022	2030
Premier diplôme	73,9 %	80 %	85 %
Premier diplôme ou première qualification	77,7 %	84 %	90 %

La continuité et les transitions entre les écoles, les cycles et les écoles secondaires et centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle posent problème dans notre système. Les équipes scolaires ont aussi besoin de plus de ressources et de temps pour se réunir afin d'évaluer les besoins individuels des élèves. En outre, il faut donner de l'information et du soutien aux parents et aux élèves afin que tous comprennent les options et prennent les meilleures décisions.

Objectif 4

D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture en anglais, langue maternelle de la 2^e année du 3^e cycle du primaire.

L'objectif établi par le Ministère porte sur la langue d'enseignement à la 4^e année du primaire (2^e année du 2^e cycle). Il n'existe toutefois pas d'épreuve ministérielle en anglais, langue d'enseignement à ce niveau. La CSNF utilisera donc plutôt les résultats à l'épreuve ministérielle pour la fin du 3^e cycle. Un centre de notation annuel pour tous les enseignants d'anglais, langue d'enseignement de 6^e année a été créé pour s'assurer d'une normalisation à l'échelle de notre commission scolaire.

Source de données :	Commission scolaire New Frontiers
Rapport :	Résultats saisis dans le système GPI par les enseignants de 6 ^e année à l'épreuve ministérielle d'écriture en anglais, langue d'enseignement
Date :	Données extraites le 7 mars 2018

	Années de référence	Cibles	
Québec (province)	Cohorte de 2008-2009	2022	2030
Taux de réussite	S.O.	90 %	90 %
Commission scolaire New Frontiers	Juin 2017	2022	2030
Taux de réussite	98 %	90 %	90 %

Bien que le taux de réussite de la Commission scolaire New Frontiers soit supérieur à la cible établie par le Ministère, nous continuons d'œuvrer à améliorer les résultats individuels et nous mettrons l'accent sur des stratégies d'intervention précoce et sur des mesures de soutien pour de solides compétences en lecture et en écriture.

Objectif 5

D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

L'indicateur « satisfaisant » est fonction de l'indice de vétusté physique qui figure dans le Système informatique de maintien des actifs des commissions scolaires (SIMACS). L'évaluation est fondée sur le coût des travaux à réaliser pour qu'un bâtiment puisse offrir le même service qu'une école ou un centre qui vient d'être construit. L'indice « A » correspond à un état de 95 à 100 %, un « B » à un état de 90 à 95 % et un « C » à un état de 85 à 90 %.

Source de données :	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Rapport :	SIMACS (Système informatisé de maintien des actifs des commissions scolaires)
Date :	Janvier 2018

	Année de référence	Cibles	
Québec (province)	2016-2017	2022	2030
Pourcentage de bâtiments dans un état satisfaisant	68 %	85 %	100 %
Commission scolaire New Frontiers	2017-2018	2022	2030
Pourcentage de bâtiments dans un état satisfaisant	78,6 %	85 %	100 %

La Commission scolaire New Frontiers juge prioritaire d'offrir un environnement d'apprentissage sécuritaire et accueillant. Nos bâtiments ont toutefois six ans de plus que la moyenne provinciale, ce qui représente un défi. Étant donné que le Ministère évalue que la vétusté des bâtiments augmente de 2 % par année, nous continuerons de gérer les investissements dans nos bâtiments en faisant fond sur les occasions de financement afin de nous assurer d'atteindre cet objectif.

Orientation 1

Augmenter la part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie selon les résultats du PEICA* de 2022.

La Commission scolaire New Frontiers a toujours accordé une grande importance aux compétences en littératie. Dans cette orientation, il est entendu que la Commission scolaire New Frontiers mettra l'accent sur l'amélioration des compétences en littératie en anglais. Bien qu'aucun délai ne soit prévu dans la Politique de la réussite éducative, l'objectif est d'augmenter cette part de 5 %; elle est actuellement de 47 %.

Selon la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, nos centres d'éducation des adultes offrent déjà un éventail de services visant à améliorer le niveau de littératie et les connaissances scolaires de nos élèves adultes.

**PEICA – Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes*

Voici quelques stratégies :

- Contenu d'orientation scolaire et professionnelle axé sur trois catégories de connaissances : connaissance de soi, connaissance du monde scolaire et connaissance du monde professionnel
- Partenariats essentiels avec des partenaires communautaires
- Utilisation de nos centres d'apprentissage communautaires
- Amélioration des programmes d'intégration sociale, d'intégration socioprofessionnelle et de compétences semi-spécialisées
- Prestation de services diversifiés de formation générale et de formation professionnelle; élargissement des programmes de formation professionnelle
- Renforcement des stratégies de transition (primaire, secondaire et éducation des adultes)
- Sensibilisation à l'égard des niveaux de littératie actuels et de leur incidence sur la réussite des élèves en faisant fond sur la recherche
- Élaboration d'une section sur la littératie présentant un éventail de ressources sur nos sites Web

-
- *Politique de la réussite éducative – Objectif 5*
 - *Plan stratégique du Ministère 2018-2022 – Orientations*

Orientation 2

Faire bouger les élèves du primaire au moins 60 minutes par jour.

Depuis quatre ans, la CSNF s'emploie à intégrer l'activité physique tout au long de la journée scolaire. L'importance d'une vie saine, de par son incidence sur la réussite des élèves, est une priorité pour tout le personnel.

Voici quelques stratégies :

- En 2018, deux écoles mettront à l'essai la mesure 15023, « À l'école, on bouge au cube! »
- Programmes Pierre Lavoie
- Comités pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif (SAMVPA) – dans les écoles et à la Commission scolaire
- Initiatives de coalition étudiante
- Intégration du mouvement dans les activités en salle de classe (p. ex. programme BOKS – préparons la réussite des enfants)
Un programme gratuit qui stimule les enfants physiquement et intellectuellement pour les préparer à une journée d'apprentissage (en salle de classe)
- Partenariats avec les municipalités, le CISSSMO, les centres d'apprentissage communautaires, les collèges (programme « Community Recreation Leadership Training »), organisations communautaires, etc.
- Tournois sportifs de la commission scolaire
- Initiatives propres aux écoles (activités internes et activités parascolaires)
- Participation des parents aux jeux à l'heure du dîner avec les enfants
- Initiatives dans toutes les écoles visant des activités en début de journée

Référence

- *Politique de l'activité physique, du sport et du loisir : Au Québec, on bouge! – Objectif 4*

Notre processus de consultation

Le Plan d'engagement vers la réussite a été élaboré en tenant compte des observations d'un grand nombre d'intervenants.

Le processus de consultation qui a permis d'orienter l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite de la CSNF est présenté ci-dessous.

D'octobre 2017 à janvier 2018, des consultations ont été tenues pour déterminer s'il fallait mettre à jour notre vision, notre mission et nos orientations ou si elles étaient toujours pertinentes. Nous avons consulté les intervenants suivants :

- | | |
|--------------------------------|---|
| • Coalition étudiante | Le 13 octobre 2017 |
| • Commissaires | Le 24 octobre 2017, Liens communautaires |
| • Conseils d'établissement | Le 24 octobre 2017, Liens communautaires |
| • Tables de partenariat | Le 24 octobre 2017, Liens communautaires |
| • Élèves | Liens communautaires |
| • Comité de parents | Le 14 décembre 2017, Réunion du Comité de parents |
| • Syndicats et association | Janvier 2018 (présentation électronique) |
| • Tout le personnel de la CSNF | Janvier 2018 (présentation électronique) |

Le 19 janvier 2018, la Direction s'est réunie pour examiner les commentaires formulés dans le cadre de ces consultations. Une équipe de rédaction a alors été formée pour élaborer le Plan d'engagement vers la réussite.

Le 31 janvier 2018, le Comité de gestion consultatif a examiné la version préliminaire du Plan.

Le 27 mars 2018, un deuxième événement Liens communautaires a été tenu et les intervenants suivants ont eu l'occasion de commenter la version préliminaire du Plan :

- Commissaires
- Conseils d'établissement
- Tables de partenariat
- Coalition étudiante

Les consultations se sont poursuivies en **avril** auprès des groupes suivants :

- | | |
|---|--|
| • Comité consultatif sur les besoins spéciaux | Le 25 avril 2018 (réunion) |
| • Comité de parents | Le 12 avril 2018 (réunion) |
| • Syndicats et association | Les présidents ont reçu une copie de la version préliminaire de notre plan (formats électronique et papier) afin de pouvoir en discuter avec leurs membres |

Le 16 mai 2018, la Direction s'est réunie de nouveau pour examiner tous les commentaires formulés et pour préparer une version définitive qui a été présentée au Conseil des commissaires le **22 mai 2018**.